



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Session ordinaire – Séance du 27 juin 2023

**Délibération n° 2023-031 : ADHÉSION DU CCAS DE MERIGNAC AU GIP CLIC PORTE DU MÉDOC
- AUTORISATION**

Vu la délibération du Conseil d'Administration N° 2021-58 du 19 octobre 2021, autorisant le recours aux formes de délibérations collégiales à distance,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Mérignac dûment convoqué par Monsieur Alain ANZIANI, Président du CCAS, s'est assemblé sous la présidence de Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 14

PRÉSENTS : 10

Mesdames, Messieurs : Sylvie CASSOU-SCHOTTE – Vice-Présidente, Michèle BOURGEON, Ghislaine BOUVIER, Marie-Ange CHAUSSOY, Fabienne JOUVET (en visioconférence), Emilie MARCHÈS, Marie-Michelle MAURY, Hélène MAZEIRAUD-PERON, Annie MONBEIG, Jacques NAU

EXCUSÉS : 4

Mesdames, Monsieur : Alain ANZIANI – Président, Arnaud ARFEUILLE (procuration à Sylvie CASSOU-SCHOTTE), Sylvie DELUC (Procuration à Michèle BOURGEON), Kubilay ERTEKIN (Procuration à Emilie MARCHÈS)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Fabienne JOUVET

Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le CCAS depuis le 12 juillet 2004, le CCAS de Mérignac est partenaire de l'action du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC Porte du Médoc) constitué en GIP – Groupement d'Intérêt Public.

Le CLIC comprend les villes de Blanquefort, Eysines, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Mérignac, Parempuyre, St Aubin de Médoc, St Médard en Jalles, Ludon Médoc, Macau, Le Pian Médoc, St Jean d'Ilac, Martignas sur Jalles.

Le CLIC a pour missions, en complémentarité avec les services du CCAS :

- D'accueillir, informer et conseiller la personne âgée et sa famille,
- Prévenir les situations de perte d'autonomie et aider à l'élaboration d'un plan d'aide personnalisé,
- Mettre en œuvre le plan d'aide et en assurer le suivi.

Le CCAS déploie des actions de prévention, de lutte contre l'isolement, d'animation, de soutien aux aidants familiaux, en lien avec les professionnels du CLIC.

Créé en 2004, l'adhésion du CCAS au GIP CLIC a été prorogée en 2008 et en 2011. La convention constitutive du CLIC a été prorogée pour une durée indéterminée en conseil d'administration du GIP CLIC dans sa séance du 9 décembre 2015.

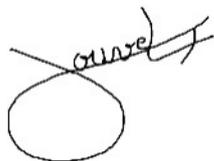
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'autoriser Monsieur le Président du CCAS :

- à approuver l'adhésion du CCAS de Mérignac au GIP CLIC Porte du Médoc du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.
- à approuver le versement de la cotisation d'un montant de 22 659,75 €. Les crédits seront pris à l'article 657363.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 27 juin 2023

Fabienne JOUVET
Secrétaire de séance



Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Vice-Présidente du Centre Communal
d'Action Sociale



Le Président du CCAS certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.